



Bulletin d'informations

Année 2008, Numéro 10

Juillet 2008

Edito

La Communauté de Communes du « Pays de Cocagne » a 8 ans; ce sont 5300 habitants regroupés sur 12 communes. Suite aux élections communales de mars 2008, un Conseil de Communauté a été mis en place lequel a élu un président et 4 vice-présidents.

Cette nouvelle équipe se veut réaliste et veut inscrire son action dans les compétences de la Communauté de Communes et dans la limite de ses moyens et de ses capacités. Ainsi elle continuera les actions entreprises par le passé, à savoir l'entretien de la voirie intercommunautaire, l'action sociale (centre de loisir sans hébergement, construction de la crèche de Cuq-Toulza), l'assainissement (S.P.A.N.C.), ainsi que le soutien au tourisme. Les ressources de la Communauté de Communes étant limitées, pour pérenniser toutes ces actions, nous sommes dans l'obligation de mettre tous nos efforts sur le développement économique. A ce jour, 3 entreprises vont s'installer sur la zone d'activité de Cuq-Toulza; Elles seront en activité dès 2009/2010. Quant à la zone de Puylaurens (Pièce Grande), zone à vocation agroalimentaire, son nouvel abattoir, opérationnel en octobre 2008, devrait être le fer de lance à l'installation de nouvelles entreprises sur cette zone. Des pistes sont à l'étude, mais rien de concret pour l'instant. Ne désespérons pas et faisons preuve d'une grande détermination en la matière.

Nous sommes dans l'attente des décisions ministérielles quant au devenir de la route nationale 126. Elles conditionnent l'aménagement de notre territoire, quant à l'implantation de nouvelles zones d'activités (commerciales, artisanales, ...).

Un effort financier nous est imposé dans l'immédiat, mais à l'horizon 2011-2013 il semblerait que l'état puisse se desserrer et qu'enfin, la Communauté de communes du « Pays de Cocagne », réponde plus concrètement aux aspirations de chacun d'entre-nous.

(Le Président, Christian. MAS)

La vie de la Communauté

Depuis le 18 avril, le nouveau Conseil de communauté est en place, il est composé de 37 délégués titulaires :

Francis CESCATO, Alain IMART, Alain POU (Aguts), Christian MAS, Roland SABARTHES, Marie-Claude ZAMBON (Algans-Lastens), Françoise BORRAZ, Christophe POUYANNE (Appelle), Sonia BARENTIN, Emile BARTHES (Bertre), Séverine CAPOUL, Nicolas VIRVES, Pierre VIRVES (Cambon les Lavour), Christophe LEPINE, Eliane PICOUET, Jean-Claude PINEL, André VIGNERON (Cuq-Toulza), Jean-Christophe BACOU, Yves HURAND, Annie IZARD (Lacroisille), Alain GIRONIS, Aline RAYNAUD, Alain RIVALS, (Péchaudier), Martine DELPY, Jean-Louis HORMIERE, Anne LAPERROUZE, Ernest MALINGE, Jacques MAURY (Puylaurens), Catherine DAMIANO, Fabienne MEISTERMANN, Frédéric MERCIER-HANDISYDE (Roquevidal), Monique DAULL, Henri de COIGNAC,, Pierre ESCANDE, Raymond FREDE (St Germain des Prés), Gilles ALGANS, Jean-Claude CANO (St Sernin les Lavour)

et de 37 délégués suppléants :

Thérèse FREDE, Gérard SAUDEZ, Serge CAZENEUVE (Aguts), Thierry LEGUEVAQUES, Mathieu MEYSSONNIER, Aline REY (Algans-Lastens), Christian LAURENS, Michèle DE LAZZARI (Appelle), Sabrina CALVAYRAC, Sébastien FOURNIL (Bertre), Jean-Christian DULOT, Evelyne GALEA, Lucienne LAURENS (Cambon les Lavour), Michel BATUT, Sophie GIRARD, Florence PENA, Michel VERGNES (Cuq-Toulza), Robert DELAVILLE, Jean-Pierre JASOTTES, Frédéric MANON (Lacroisille), Laure AYNES, Didier LAFON, Jacques THOMAS (Péchaudier), Benoît CARIVENC, Jean-Louis GUIRAUD, Pierre LAURENS, Gérard PARIS , Murielle TOURNIER (Puylaurens), Alexandra BIANCO, Michèle GAXET, Thomas, VINCENT (Roquevidal), Robert RYDEN, Jean-Christophe MAYAR, Jérôme VAGLIANTI, Jean-François BEURRIER (Saint Germain des Prés), Jacques CANTIE, Claude DURAND (St Sernin les Lavour).

Un nouveau Bureau a été élu :

Alain POU (Aguts), Christian MAS (Algans-Lastens), Christophe POUYANNE (Appelle), Sonia BARENTIN (Bertre), Nicolas VIRVES (Cambon les Lavour), Jean-Claude PINEL (Cuq-Toulza), Yves HURAND (Lacroisille), Alain RIVALS (Péchaudier), Martine DELPY (Puylaurens), Catherine DAMIANO (Roquevidal), Henri de COIGNAC (Saint Germain des Prés), Jean-Claude CANO (St Sernin les Lavour).

Président : Christian MAS (Algans-Lastens),

Vice-présidents : Jean-Claude PINEL (Cuq-Toulza), Alain POU (Aguts), Henri de COIGNAC (St Germain des Prés), Martine DELPY (Puylaurens),

A votre écoute les responsables des commissions :

Commission développement économique : Christian MAS

Commission voirie : Jean-Claude PINEL

Commission Aménagement de l'espace, Assainissement : Alain POU

Commission Tourisme, Communication, Logement : Henri de COIGNAC

Commission action sociale : Martine DELPY

Notre territoire

St Sernin les Lavour

A l'écart des axes de circulation mais tout de même proche de PUYLAURENS (4 kms) SAINT SERNIN LES LAVAUR jouit en même temps d'un calme appréciable et de la proximité de commerces.

A moitié cité dortoir et vrai village lové aux pieds de deux collines (les Monts Longs) à 220m d'altitude, il abrite 125 habitants, dont trois agriculteurs qui cultivent essentiellement des céréales sur 4.3km²; seule subsiste une ferme d'élevage de bovins.

Si elle a traversé le temps sans trop se poser de questions, notre localité s'éveille maintenant à la nouveauté pour la plus grande satisfaction de ses habitants.

Grâce à la détermination de son ancien maire, Monsieur René ALGANS, et à l'énergie du Conseil municipal, le village s'est doté d'une salle des fêtes depuis six ans. Elle est devenue rapidement le point de rencontre des villageois et même de la population des communes environnantes tant les manifestations programmées par notre dynamique Comité des fêtes sont nombreuses et appréciées.

Mais Saint Sernin ne s'anime pas seulement dans les bals, il bouge aussi dans son aménagement et la grande nouveauté cette année c'est l'enfouissement des lignes électriques dont les travaux ont déjà débuté. Même s'ils causent quelques gênes passagères aux riverains, il fallait le faire afin que notre bourgade s'embellisse pour offrir aux nouveaux habitants qui viennent d'occuper le nouveau lotissement en cours de finition, un visage plaisant donnant envie à nos visiteurs de s'y établir. Dix nouveaux foyers devraient nous rejoindre courant 2009.

SAINT SERNIN c'est aussi une Europe en miniature; pour preuve cinq familles étrangères se sont établies ces derniers temps sur notre territoire et se sont vite intégrées à la population.

Venez nous rendre visite à l'occasion d'une ballade ou pourquoi pas lors de notre fête annuelle qui se déroulera comme tous les ans le premier week-end du mois d'août, vous pourrez apprécier tout ce qui fait de SAINT SERNIN LES LAVAUR le village de la convivialité, du bonheur de vivre et de l'harmonie. (Le Maire, Jean-Claude CANO).

Brèves

✓ Office de Tourisme :

- Pas de randonnées en juillet et août
 - 2 septembre : En Viala 12 km 3h30
 - 16 septembre : Boucle d'Appelle 13 km 3h30
 - 7 octobre : Boucle de St Etienne 12 km 3h
 - 21 octobre : St Germain 11 km 3h
 - 4 novembre : Puéchoursi 4 km 1h30
 - 18 novembre : La Motte du Sipel 12km 3h
 - 2 décembre : Boucle du Girou 12 km 3h
 - 16 décembre : St Etienne de Florac 6 km 1h30
- Exposition Artisanats d'Arts
- ouverture du 12 juillet au 17 août
 - du mardi au dimanche
 - de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h

✓ Zone d'activités du Girou :

vente du lot n° 4 et deux sous-seing ont été signés pour les deux autres lots

✓ Semaine de la musique russe à Sorèze du 24 au 31 juillet 2008 sous la direction artistique de Blagoja DIMCEVSKI (habitant de la commune de Roquevidal)

**Communauté de communes
du Pays de Cocagne
Mairie - 81700 Puylaurens
(au 1^{er} étage)**

**Contacts
Téléphone 05.63.70.31.74
ou
Télécopie 05.63.50.35.59
ou
cdcpcocagne@orange.fr**



Les Acteurs du Territoire

Le projet culturel de territoire du Pays de Cocagne est le fruit d'un partenariat institutionnel, notamment entre le Pays et la Région Midi-Pyrénées, mais aussi d'acteurs œuvrant dans et pour la culture sur le Pays de Cocagne.

En 2008, 9 projets pouvaient répondre aux critères de la Région et bénéficier d'un soutien financier. A ce titre, deux associations basées sur la Communauté de communes ont déposé un dossier qui sera examiné en Commission régionale en juillet.

Le Théâtre de la Vidalbade, présidé par Mme Michèle VIEU est une association à but culturel. Elle amène en place un théâtre de verdure sur la commune d'Aguts, pour la diffusion de spectacles vivants et expositions artistiques variées.

Ces principaux objectifs sont :

- Promouvoir l'approche artistique en milieu rural,
 - Développer l'intérêt d'un large public pour la culture,
 - Développer le réseau culturel en participant à des partenariats avec des associations culturelles locales, départementales et régionales.
- Pour la saison 2008, 4 soirées sont programmées de juin à septembre : Concert Rock, Théâtre, Danse contemporaine et chants occitans.

Contacts : 05.63.75.72.78 ou vidalbade@hotmail.fr

"Cultures vagabondes", porté par l'Association Ma case basée à Cuq-Toulza, mobilise l'ensemble des disciplines artistiques et propose une programmation annuelle itinérante sur le Pays de Cocagne.

Les objectifs principaux étant :

- de participer à la promotion de la création musicale et artistique,
- de sensibiliser, faire découvrir, provoquer des échanges et des rencontres,

De mettre en valeur le patrimoine et les ressources locales.

En 2008, 3 événements sur 3 lieux différents; Marzens, Puylaurens et Maurens-Scopont, ont organisés. Concert bossanova, Exposition photos de musiciens africains, spectacle autour des traditions africaines, chansons créoles et jazz vaudou, Ont investi ces lieux.

Contacts : www.ma-case.com ou contact@ma-case.com ou 06.77.07.69.61

Zoom sur « la déviation de Puylaurens »

La déviation de Puylaurens est en service depuis lundi 7 juillet. Inaugurée en grande pompe, samedi 5 juillet, par le Préfet de Région, le président du Conseil régional et le président du Conseil général, représentant les partenaires financiers de l'ouvrage, ainsi que Mme Anne Laperrouze, député européen et maire de Puylaurens, accompagnés d'une cohorte de personnalités régionales et locales la nouvelle voie a été officiellement présentée à la presse et aux invités avant de l'être au public, le lendemain, lors d'une journée porte ouverte.

Approuvé le 17 octobre 2004, le projet de déviation visait un double objectif : résoudre les problèmes liés à la circulation au travers de l'agglomération sans nuire à son développement et faciliter et sécuriser la liaison Castres – Mazamet / Toulouse dans la suite des travaux d'aménagement de la RN 126 inscrits au contrat de plan Etat-Région. Ce nouveau tronçon, long de 7 Km, s'inscrit dans la continuité de la déviation de Soual mise en service en 2000.

Longtemps attendue, redoutée par certains, la déviation de Puylaurens ouvre une nouvelle page dans la vie du bourg et de ses environs. Débarrassé d'un trafic devenu trop dense, dangereux, polluant, inconfortable pour les riverains, Puylaurens va découvrir un nouveau cadre de vie, plus calme, plus reposant, plus sécurisant dans lequel chacun, et en premier lieu les commerçants, les artisans, les prestataires de services, devra adapter ses activités et ses occupations. Mais ce changement obligatoire et parfois douloureux n'est pas sans contrepartie. Les responsables municipaux ont déjà anticipé l'avenir et de nouvelles perspectives de développement sont prévues dans la continuité de la Zone d'activité et autour de l'échangeur de la D 84. Les ressources du patrimoine traditionnel jointes à la modernité des installations nouvelles sont un gage pour l'avenir.

L'ouverture de la déviation de Puylaurens relance inévitablement le débat

de l'avenir de la liaison routière Castres – Toulouse. Les propos tenus par les officiels lors de l'inauguration sont restés prudents sinon sibyllins. Le Préfet de Région a annoncé que le projet préparé par la DRE (Direction régionale de l'Équipement) serait présenté à la CNDP (Commission nationale de débat public) à la fin du mois. M. Martin Malvy s'est longuement étendu sur le programme de modernisation du réseau ferroviaire et tout particulièrement la liaison Toulouse – St Sulpice. M. Thierry Carcenac a fait montre d'optimisme sur le projet autoroutier. La question reste ouverte, le débat à venir !

Réalisée en moins de 2 ans, la déviation de Puylaurens est une belle réalisation technique. Longue de 7 Km, elle a coûté 47 731 M€ auxquels vont s'ajouter 2 M€ pour achever les travaux connexes du remembrement, les aménagements paysagers et la remise en état de la RN 126.